



Politique linguistique EEI

Apprendre à communiquer de différentes façons et dans plusieurs langues corrobore la déclaration de mission de l'IB visant à « développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. » Le multilinguisme contribue à développer la sensibilité internationale. Apprendre une autre langue, c'est aussi apprendre la culture, les valeurs, les modes de vie de l'autre. Cependant, pour apprécier de manière critique l'apport interculturel, il importe de connaître sa propre culture et les perspectives qu'elle permet d'exprimer.

La langue est le moteur de la communication puisqu'elle constitue l'outil de prédilection pour l'ensemble des matières : tous les enseignants sont donc tous impliqués dans le développement linguistique de nos élèves.¹ Par ailleurs, l'École d'éducation internationale adhère aux orientations et aux objectifs de la politique linguistique de la Commission scolaire des Patriotes. L'apprentissage des langues occupe une place importante à notre école. Le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en fait d'ailleurs une priorité à l'intérieur du Programme de formation de l'école québécoise.

Contexte d'élaboration d'une politique linguistique

L'École d'éducation internationale est une école francophone qui accueille peu d'élèves dont la langue maternelle est autre que le français comme en témoignent les statistiques suivantes.

En 2008-2009

- 1 % ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais;
- 0,05 % ont l'anglais comme langue maternelle;
- 94 % sont québécois de naissance.

En 2013-2014

- 3 % ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais;
- 1 % ont l'anglais comme langue maternelle;
- 96 % sont québécois de naissance.

Notre environnement est sans nul doute assez homogène. Cette réalité doit inspirer et guider les actions en matière d'apprentissage du français et par conséquent, stimuler celui d'autres langues comme vecteurs d'ouverture, de respect, de compréhension interculturelle et de communication.

Moyens pour soutenir l'apprentissage des langues à l'EEI

I. Apprentissage de langue maternelle

L'apprentissage du français se réalise non seulement dans le cours de français, mais également dans les autres matières et durant les activités scolaires proposées à nos jeunes.

I.1 Une attention particulière est accordée à la qualité de la langue parlée et écrite. Le respect des règles d'orthographe, de syntaxe et l'usage d'un vocabulaire approprié sont

¹ Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes, Organisation du Baccalauréat International, octobre 2010, Norme CI :8, p.17.

de rigueur tant dans les salles de classe que dans toute autre activité (spectacles, messages à tous, affichage, présentation publique, exposition des projets personnels, documentaires, conseil d'élèves, etc.).

- 1.2 L'école propose des représentations théâtrales à tous les élèves **au moins une fois** durant l'année scolaire.
- 1.3 L'EEL compte sur la contribution de chacun pour faire la promotion de la langue française, pour développer la fierté de vivre en français et de partager cette langue avec d'autres nations du monde (participation à la semaine de la Francophonie, spectacle de la Francofête, concours littéraires, marathon de lecture, invitation d'écrivains, de poètes à l'école, journal étudiant, etc.)
- 1.4 L'enseignement d'un programme d'enrichissement de la langue française de la 1^{re} à la 5^e secondaire en termes d'approches, d'activités pédagogiques et de littérature (romans, théâtre, histoire de la langue et de la littérature, poésie).
- 1.5 Une progression des attentes en matière d'apprentissage des domaines de compétences des approches de l'apprentissage de l'IB, la planification des plans des unités de travail du PEI et la planification annuelle des matières assurent le développement des compétences liées à la langue, et ce, dans toutes les matières et durant toutes les années du secondaire.
- 1.6 L'offre de service de la bibliothèque d'une grande qualité tant pour le choix de ses collections que par l'animation et le soutien de la bibliothécaire et du personnel. La bibliothèque de l'école sert aussi de bibliothèque municipale, ce qui contribue à augmenter le nombre de collections proposées à nos élèves de même que l'affiliation à la Grande Bibliothèque et qu'une entente de service avec la bibliothèque du Cégep Édouard-Montpetit.
- 1.7 Le renouvellement des manuels, des dictionnaires, des autres outils de références.

2. Apprentissage de l'anglais langue seconde

Lorsque les élèves de 1^{re} intègrent notre programme, leur niveau de compétences en anglais diffère beaucoup d'un individu à l'autre.

- 2.1 Dans une perspective d'aide et de soutien, la répartition du temps d'enseignement en 1^{re} année du 1^{er} cycle favorise la mise à niveau des élèves afin qu'ils puissent être regroupés dans des phases IB convenant à leur progression subséquente. En effet, deux périodes de 75 minutes par cycle de 9 jours ont été ajoutées au temps d'enseignement, et ce, comparativement au temps indicatif suggéré par le régime pédagogique du MEESR.
- 2.2 L'enseignement d'un programme d'enrichissement de la langue anglaise de la 1^{re} à la 5^e année du programme en termes d'approches, d'activités pédagogiques et de littérature (romans, théâtre, poésie).
- 2.3 Une collection d'œuvres en langue anglaise est disponible à la bibliothèque de l'école.
- 2.4 La possibilité de réaliser son projet personnel en anglais est offerte aux élèves qui en font la demande.

3. Apprentissage de l'espagnol (langue tierce)

Tous nos élèves ont l'obligation d'apprendre l'espagnol pendant leur formation à l'EEL.

- 3.1 L'intégration de l'enseignement de l'espagnol a demandé un effort consenti dans l'aménagement de la grille-matières dans le respect des exigences du régime pédagogique du MEESR et de l'IB. Les cours d'espagnol sont dispensés en 2^e et 3^e secondaires à raison de 175 heures de cours.
- 3.2 Un cours d'espagnol est proposé en option aux élèves de 5^e secondaire à raison de 4 périodes de 75 minutes par cycle de 9 jours.
- 3.3 La possibilité de faire un voyage d'immersion linguistique dans un pays hispanophone est offerte aux élèves.
- 3.4 Une collection d'œuvres en langue espagnole est disponible à la bibliothèque de l'école.

4. Autres langues

Les élèves dont la langue maternelle est autres que le français peuvent tirer profit d'un programme de francisation selon les critères établis par le MEESR.

.....

L'École d'éducation internationale réitère son engagement à promouvoir la culture et l'identité québécoise tout en faisant connaître la richesse et la diversité des cultures par le biais de voyages, de la tenue d'activités entre autres durant la semaine interculturelle, de l'étude d'œuvres issues de cultures, d'époques et de régions du monde différentes des nôtres.

La sensibilité internationale est au cœur du développement des qualités du profil de l'apprenant chez nos élèves qui, nous le souhaitons, deviennent des personnes conscientes des liens qui les unissent aux autres humains qui partagent notre monde.